

le transfert de registres importants aux Archives nationales, le nouveau service préparerait le matériel destiné à un recueil de documents représentatifs de la politique mise en œuvre². Soward expliqua qu'il semblait tout à fait raisonnable que le Canada envisage la préparation et même la publication de tels documents, peut-être accompagnés d'une introduction sous forme d'essai et de notes, tout comme le faisaient les États-Unis et le Royaume-Uni depuis un certain temps³.

Trois facteurs ont contribué à l'accueil favorable qu'ont reçu les recommandations de Soward : d'abord, depuis 1925, année d'entrée en fonction d'O.D. Skelton à titre de deuxième sous-secrétaire, le Ministère avait recruté bon nombre de ses hauts dirigeants au sein des universités canadiennes. Ces cadres valorisaient donc la recherche universitaire et encourageaient un échange d'idées libre et vigoureux. Enfin, de nombreuses considérations liées à l'avancement des connaissances militaient en faveur de la publication de documents.

À l'instar de Soward, trois des quatre membres du comité informel des archives qui conseillaient Heeney avaient fait leurs études d'histoire à Oxford. Avant leur arrivée au Ministère, Gerry Riddell, George Glazebrook et Terry MacDermot évoluaient tous dans le milieu restreint et homogène des historiens canadiens, lesquels avaient volontairement transformé leur domaine dans les années 20 et 30 en une discipline professionnelle fondée sur la documentation⁴.

Une deuxième influence, plus puissante, se faisait aussi sentir. En effet, les efforts soutenus en vue de mobiliser l'ensemble de la population durant la Deuxième Guerre mondiale – qui se voulait une lutte pour une société ouverte et démocratique – avaient convaincu Ottawa de la valeur et de l'importance de l'information publique⁵. Cette conviction s'était encore renforcée immédiatement après la guerre, alors que le Canada et ses alliés occidentaux avaient dû faire face, au cours des premiers affrontements de la guerre froide, à un deuxième ennemi totalitaire : l'Union soviétique. Le premier ministre Louis Saint-Laurent et son successeur au poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, Lester B. Pearson, concertent leurs efforts pour expliquer la politique canadienne aux Canadiens mêmes et à l'étranger. Une circulaire de 1948 rappelle ce qui suit aux agents du service extérieur :

Tout gouvernement responsable qui s'engage sincèrement à instaurer une coopération internationale a la ferme conviction que la transmission d'informations publiques authentiques aux autres pays constitue une partie intégrante et essentielle des